



COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'UNION AFRICAINE ET DJIBOUTI SIGNENT UN ACCORD SUR LE DEPLOIEMENT D'UN
CONTINGENT MILITAIRE DJIBOUTIEN EN SOMALIE**

Addis-Ababa, 11 juillet 2012: La Commission de l'Union africaine (UA) et la République de Djibouti ont signé aujourd'hui, au siège de l'Union Africaine, à Addis-Abeba, un Mémorandum d'entente sur le déploiement, par Djibouti, d'un bataillon renforcé d'environ 1 000 éléments au sein de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Le bataillon djiboutien, dont des éléments précurseurs sont déjà déployés en Somalie, rejoindra les contingents des autres pays contributeurs déjà présents en Somalie et contribuera, par sa connaissance du terrain ainsi que le partage de la langue et de la culture avec le peuple somalien, à renforcer les acquis importants enregistrés par l'AMISOM. Ce déploiement est subséquent à la mise en œuvre du concept stratégique pour les futures opérations en Somalie.

Le Mémorandum d'entente a été signé par le Ministre djiboutien de la Défense, M. Abdoukader Kamil Mohamed, pour le Gouvernement de la République de Djibouti, et par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, pour la Commission de l'Union africaine.

Prenant la parole lors de la cérémonie de signature, le Commissaire à la Paix et à la Sécurité a indiqué que c'était un grand jour pour l'AMISOM, l'UA, la République de Djibouti, et pour la Somalie ainsi que, d'une manière générale, pour la paix et la sécurité sur le Continent. Il a indiqué que cette contribution témoigne de l'engagement ferme du Président Ismail Omar Guelleh à assister effectivement un pays voisin à sortir de la crise et à renouer avec la paix et la stabilité. Le Commissaire Lamamra a ajouté que le déploiement djiboutien intervient au moment où l'on enregistre une amélioration significative sur tous les plans et a exprimé son souhait que ce développement positif puisse se conjuguer avec tous les autres pour marquer l'ouverture d'une nouvelle ère dans l'histoire de la Somalie.

Pour sa part, le Ministre Abdoukader a indiqué qu'en tant que pays frère et voisin de la Somalie, il est du devoir de Djibouti de contribuer à l'AMISOM. Il a réitéré l'engagement de Djibouti à contribuer à sortir la Somalie de la crise, tout en rappelant les différents processus de paix somaliens facilités par son pays, ajoutant qu'il est naturel que son pays prenne sa part dans le déploiement d'une Mission de paix de l'UA. Le Ministre s'est engagé à mettre en œuvre le contenu de l'Accord et a remercié le Commissaire pour tout le travail accompli depuis son arrivée à la tête du secteur Paix et Sécurité de la Commission de l'UA ainsi que tous ses collaborateurs.

Le Représentant permanent de la République de Djibouti auprès de l'UA, l'Ambassadeur Mohamed Idriss Farah, a également participé à la cérémonie de signature, ainsi que des cadres supérieurs du Département Paix et Sécurité de la Commission.